



Fleurus, le 20 mai 2016

Communiqué

Ville de Fleurus : Dossier de la Gare de Fleurus

Le mardi 17 mai 2016, une délégation de la SNCB était présente en séance du Collège communal de la Ville de Fleurus afin d'exposer sa position sur une possible occupation de la salle des « Pas Perdus » de la Gare de Fleurus.

Alors que les membres du Collège s'attendaient à une collaboration dûment assumée, les représentants de la SNCB se sont bornés à une liste d'obligations et de responsabilités qui incomberaient à la Ville de Fleurus.

Déjà, la décision unilatérale de la SNCB de fermer son guichet de la gare de Fleurus avait troublé les mandataires communaux et par la même occasion la population fleurusienne. Aujourd'hui, le fait de n'assumer aucune responsabilité dans ce dossier a laissé le Collège communal perplexe.

Le point est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Communal du lundi 13 juin 2016, qui prendra la décision finale au vue de ces derniers éléments (à titre d'information, la seule estimation des charges s'élèverait déjà à 15 000€ pour la première année d'occupation).

contacts et Informations :

FLEURUS : Service Communication (communication@fleurus.be) – www.fleurus.be